Image not found or type unknown

Saisie par PV d'indisponibilité du certificat d'immatriculation

Par **Giova**, le **15/03/2020** à **14:47**

Bonjour, j'ai recu d'un huissier de justice un PV de saisie de ma carte grise au titre d'un jugement exécutoire de 1995, jugement qui ne m'a jamais été signifié, j'ai mis en demeure l'huissier de me justificier détenir la preuve de la signification du jugement, qu'il ne peut pas puisque jamais signifié, il ne m'a jamais répondu. Et après deux ans de tranquilité, il vient de m'adresser une saisie de mon véhicule (en gageant macarte grise).

Je ne sais plus quoi faire, l'huissier ne répond pas à mes courriers, donc ne justifie pas détenir la preuvre de la signigication du jugement. Je sais que celui-ci n'existe pas mais la saisie elle a bien eu lieu.

Mercie pour votre aide, cette affaire est inextricable, je lutte depuis 25 ans, à raison d'une procédure tous les 2 ou 3 ans.

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés